



RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
ACTIVITÉS ABANDONNÉES	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015	2
MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS	4
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	8
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	13
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	21
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	28
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	33

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») couvre les principales activités du troisième trimestre 2015 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent.

Tous les montants sont en dollars canadiens à moins d'avis contraire. Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2014.

Québecor est une société de gestion détenant une participation dans Québecor Média inc. (« Québecor Média »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Le 9 septembre 2015, Québecor Média a réalisé un rachat partiel de la participation détenue dans Québecor Média par CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital »), une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées. À la suite de cette transaction, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 75,36 % à 81,07 %. Les filiales de Québecor Média exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. Québecor Média déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 27 septembre 2015, Québecor a conclu la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») à Groupe Renaud-Bray inc. Cette transaction comprend les 14 magasins Archambault, le portail *archambault.ca* et la librairie de langue anglaise Paragraphe, pour une contrepartie en espèces de 14,5 M\$, moins les espèces disposées de 1,1 M\$, ainsi qu'un solde à recevoir de 3,2 M\$, assujéti à certains ajustements liés à des éléments du fonds de roulement. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 4 septembre 2015. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 13 avril 2015, Québecor Média a conclu la vente de ses entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, qui avait été annoncée le 6 octobre 2014, soit plus de 170 journaux et publications, le portail Canoe au Canada anglais ainsi que 8 imprimeries, dont celle d'Islington, en Ontario, pour une contrepartie en espèces totale de 305,5 M\$, moins les espèces disposées de 1,9 M\$. Ce montant représente le prix de vente de 316,0 M\$, diminué d'une somme de 10,5 M\$ qui correspond aux ajustements usuels ainsi qu'aux ajustements liés à des propriétés immobilières vendues par Corporation Sun Media avant la clôture de la transaction. La transaction a reçu l'autorisation du Bureau de la concurrence le 25 mars 2015. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Le 13 février 2015, Québecor Média a annoncé qu'elle cessait l'exploitation de la chaîne spécialisée d'information et d'opinion de langue anglaise SUN News. Les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie relatifs à ces activités sont reclassés en tant qu'activités abandonnées dans les états consolidés des résultats et des flux de trésorerie.

Dans le présent rapport de gestion, seules les activités poursuivies de Québecor sont considérées dans l'analyse des résultats d'exploitation sectoriels.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2015

- Le chiffre d'affaires de Québecor a totalisé 971,7 M\$ au troisième trimestre 2015, en hausse de 83,9 M\$ (9,5 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Télécommunications

- Au troisième trimestre 2015, le secteur Télécommunications a affiché une croissance de 43,0 M\$ (6,0 %) de ses revenus et une croissance de 11,2 M\$ (3,3 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté, malgré, dans ce dernier cas, l'écart défavorable de 8,3 M\$ lié à des éléments non récurrents.
- Trois services de Vidéotron ltée (« Vidéotron ») ont enregistré une progression importante de leurs revenus au troisième trimestre 2015, soit la téléphonie mobile (30,8 M\$ ou 40,7 %), l'accès Internet (15,3 M\$ ou 7,1 %) et le service de vidéo par contournement (2,5 M\$ ou 73,5 %).

- Augmentation nette de 85 800 unités de service¹ (1,6 %) au troisième trimestre 2015, dont 39 600 lignes en téléphonie mobile, 35 700 clients au service de vidéo par contournement et 20 400 clients à l'accès Internet par câble. Le nombre total d'unités de service a augmenté de 185 700 (3,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015, dont une hausse de 152 100 lignes en téléphonie mobile, soit la plus forte croissance enregistrée sur 12 mois à ce service depuis 2011, et une progression de 84 800 clients au service de vidéo par contournement.
- Revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA ») de Vidéotron de 136,94 \$ au troisième trimestre 2015, contre 126,02 \$ à la même période de 2014, soit une croissance de 10,92 \$ (8,7 %), dont une augmentation de 4,94 \$ (11,2 %) en téléphonie mobile.
- Le 27 octobre 2015, Vidéotron a annoncé un investissement de 35,0 M\$ dans l'agrandissement du centre d'hébergement de données informatiques de 4Degrés Colocation inc. (« 4Degrés Colocation ») à Québec, acquise en mars 2015. Cet investissement permettra d'ajouter deux nouvelles salles de serveurs aux installations du complexe. Le 16 septembre 2015, Vidéotron a annoncé la construction d'un nouveau centre de données de 4 000 mètres carrés à Montréal afin de permettre à la clientèle d'affaires de bénéficier des solutions de colocation indispensables à l'hébergement et au traitement des quantités croissantes de données. Cet investissement de 40,0 M\$ sera réparti sur plusieurs années.
- Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande de Bell ExpressVu Limited Partnership (« Bell ExpressVu »), une filiale de Bell Canada, d'en appeler de la décision de la Cour d'appel du Québec qui ordonnait à cette dernière de verser une indemnité de 135,3 M\$ à Vidéotron et de 0,6 M\$ à Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »), y compris les intérêts, pour avoir négligé d'implanter en temps opportun un système de sécurité adéquat afin d'empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par son service de télévision satellite de 1999 à 2005, au détriment de ses concurrents et diffuseurs. Le gain de 139,1 M\$ relatif à ce règlement a été enregistré au troisième trimestre 2015.
- Le 2 octobre 2015, Québecor Contenu a annoncé la conclusion d'un partenariat stratégique avec NBCUniversal International Studios afin de développer de nouveaux formats d'émissions de divertissement et d'émissions tournées en studio, adaptées aux divers publics internationaux. Le 15 juillet 2015, Québecor Contenu avait annoncé une entente multiplateforme à long terme avec Sony Pictures Television Canada (« Sony Canada »), l'un des plus importants producteurs et distributeurs de contenus de divertissement au monde. Ce partenariat permettra à Vidéotron d'offrir sur son service de vidéo par contournement un vaste choix de films et de séries télé, et aux chaînes de Groupe TVA de diffuser en exclusivité les versions françaises de productions provenant du catalogue de Sony Canada.
- Le 27 août 2015, Vidéotron a lancé Musique illimitée, un service qui permet à certains de ses clients abonnés au réseau mobile LTE d'écouter de la musique en continu sur les plateformes les plus populaires telles que Stingray, Rdio, Google Play, Deezer et Spotify, sans restrictions quant à l'utilisation de données de leurs forfaits de téléphonie mobile.
- Le 11 août 2015, Vidéotron a lancé l'enregistreur illico 4K Ultra-HD, devenant ainsi la première entreprise de télécommunications canadienne à offrir à ses clients un terminal en format ultra haute définition (« UHD ») sur une base commerciale sur l'ensemble du territoire desservi. L'UHD est un format numérique de vidéo qui propose une qualité d'image exceptionnelle de 3840 x 2160 pixels, soit quatre fois plus de pixels que le format HD.

Média

- Au troisième trimestre 2015, le secteur Média a affiché une croissance de 39,7 M\$ (21,3 %) de ses revenus et de 19,0 M\$ (78,2 %) de son bénéfice d'exploitation ajusté.
- Selon les données du sondage Vividata pour l'automne 2015, *Le Journal de Montréal*, *Le Journal de Québec* et le journal gratuit *24 heures* demeurent des chefs de file en information au Québec avec plus de 3,8 millions de lecteurs, toutes plateformes confondues (papier, mobile et Web). TVA Publications est désormais le chef de file de l'industrie canadienne du magazine, avec 10,8 millions de lecteurs, toutes plateformes confondues.
- Le 26 août 2015, afin de maximiser le rayonnement de ses services cinématographiques et audiovisuels au Québec et sur la scène internationale, Groupe TVA a modernisé l'image de marque de Vision Globale A.R. Itée en choisissant une marque dont la notoriété est solidement établie dans l'industrie, soit MELS. Tous les talents créatifs des équipes sont à présent réunis sous cette grande marque.
- Au troisième trimestre 2015, la Société a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. Le déclin des volumes d'impression de journaux et de produits commerciaux à l'imprimerie de Mirabel, et les pressions continues sur les revenus publicitaires dans les secteurs des journaux et de la télévision, ont incité la Société à effectuer des tests

¹ La somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo par contournement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

additionnels de dépréciation sur ses unités génératrices de trésorerie (« UGT ») Journaux et Télédiffusion. La Société a conclu que la valeur recouvrable de ses UGT Journaux et Télédiffusion était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 55,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation d'autres actifs de 81,9 M\$, principalement liée aux actifs de l'imprimerie de Mirabel, ont été enregistrées pour l'UGT Journaux. De même, une charge de dépréciation de 60,1 M\$ relative aux licences de télédiffusion du Réseau TVA (dont 30,1 M\$ sans incidence fiscale) a été enregistrée pour l'UGT Télédiffusion.

Sports et divertissement

- Le 29 septembre 2015, la haute direction de Québecor a présenté au comité exécutif de la Ligue Nationale de hockey (« LNH ») réuni à New York son projet visant à obtenir une franchise d'une équipe de hockey professionnelle à Québec. Le 20 juillet 2015, Québecor avait officiellement déposé sa candidature dans le cadre du projet d'expansion de la LNH.
- L'inauguration officielle du Centre Vidéotron a eu lieu le 8 septembre 2015. Le 12 septembre 2015, le Centre Vidéotron a ouvert ses portes et de grandes festivités d'ouverture ont été télédiffusées sur les ondes de TVA Sports, précédant le tout premier match de la saison régulière des Remparts de Québec de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (« LHJM »). Le 16 septembre 2015, le groupe rock Metallica s'est produit au Centre Vidéotron lors du premier événement d'envergure international présenté dans l'amphithéâtre multifonctionnel. De plus, le 28 septembre 2015, un match préparatoire des Canadiens de Montréal contre les Penguins de Pittsburgh, deux équipes de la LNH, a été présenté au Centre Vidéotron devant une salle comble de 18 250 spectateurs.

Opérations financières

- Le 15 septembre 2015, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 375,0 M\$, portant intérêt à 5,75 % et échéant le 15 janvier 2026, pour un produit net de 370,1 M\$, déduction faite des frais de financement de 4,9 M\$. Vidéotron a utilisé le produit tiré de ce placement pour rembourser en partie les montants dus aux termes de ses facilités de crédit.
- Le 9 septembre 2015, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 75,36 % à 81,07 % à la suite du rachat par Québecor Média de 7 268 324 actions ordinaires de son capital-actions détenues par CDP Capital, pour un prix d'achat global de 500,0 M\$, payable en espèces. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées. Par conséquent, la participation de CDP Capital dans Québecor Média a diminué de 24,64 % à 18,93 %.
- Le 16 juillet 2015, Vidéotron a remboursé par anticipation et a retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents, et a remboursé par anticipation et retiré la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020.

MESURES NON NORMALISÉES SELON LES IFRS

Les mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le bénéfice d'exploitation ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média et le RMPA ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

Bénéfice d'exploitation ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, le gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, les impôts sur le bénéfice et (la perte) le gain lié(e) aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société se sert du bénéfice d'exploitation ajusté pour évaluer le rendement de ses investissements dans Québecor Média. La direction et le conseil

d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activité.

En outre, le bénéfice d'exploitation ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média, sont également utilisées par la Société. La définition du bénéfice d'exploitation ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 1
Rapprochement du bénéfice d'exploitation ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice (perte) d'exploitation ajusté(e) :				
Télécommunications	351,1	\$ 339,9	\$ 1 036,8	\$ 1 007,8
Média	43,3	24,3	48,7	46,8
Sports et divertissement	(5,1)	(1,2)	(9,3)	(4,0)
Siège social	2,1	(1,2)	3,7	6,1
	391,4	361,8	1 079,9	1 056,7
Amortissement	(168,6)	(165,0)	(517,1)	(487,9)
Frais financiers	(80,7)	(85,1)	(249,3)	(266,0)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	53,8	(25,2)	94,6	(1,5)
Gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	135,0	(2,2)	124,9	(5,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs	(197,0)	(51,0)	(227,0)	(81,0)
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(12,1)	(18,7)
Impôts sur le bénéfice	(45,1)	(26,1)	(72,5)	(73,0)
(Perte) bénéfice lié(e) aux activités abandonnées	(2,7)	46,4	(18,8)	(97,4)
Bénéfice net	86,1	\$ 53,6	\$ 202,6	\$ 25,9

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, le gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, la dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, la perte sur refinancement de dettes, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements, et avant (la perte) le bénéfice lié(e) aux activités abandonnées attribuable aux actionnaires. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est plus

représentatif aux fins d'évaluer le bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 2

Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	74,0	\$ 58,1	\$ 181,9	\$ 159,1
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	53,8	(25,2)	94,6	(1,5)
Gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	135,0	(2,2)	124,9	(5,3)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs	(197,0)	(51,0)	(227,0)	(81,0)
Perte sur refinancement de dettes	–	–	(12,1)	(18,7)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	(5,1)	6,0	(1,2)	13,8
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements	26,3	24,1	38,6	35,0
Activités abandonnées	(1,9)	35,3	(13,1)	(72,0)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	85,1	\$ 45,1	\$ 186,6	\$ 29,4

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation ajusté, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. La Société utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidités générées par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et le rachat de participations ne donnant pas le contrôle. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Les tableaux 7 et 8 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés de Québecor.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Québecor Média représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale selon les IFRS, moins les acquisitions d'immobilisations et les acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition ou le renouvellement de licences), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la filiale Québecor Média. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les fonds disponibles dans Québecor Média pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions et renouvellements de licences, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils

d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 8 présente le rapprochement des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie pour mesurer les revenus mensuels générés par la télévision par câble, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile et le service de vidéo par contournement, par abonné moyen de base. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Société calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet, de téléphonie par câble et mobile, et du service de vidéo par contournement, par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période visée, puis divise ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS DE QUÉBECOR

Comparaison des troisièmes trimestres 2015 et 2014

Revenus de 971,7 M\$, en hausse de 83,9 M\$ (9,5 %).

- Augmentation dans tous les secteurs, soit Télécommunications (43,0 M\$ ou 6,0 % des revenus du secteur), Média (39,7 M\$ ou 21,3 %) et Sports et divertissement (4,1 M\$ ou 33,9 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 391,4 M\$, en hausse de 29,6 M\$ (8,2 %).

- Hausse dans les secteurs Média (19,0 M\$ ou 78,2 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur) et Télécommunications (11,2 M\$ ou 3,3 %), malgré, dans ce dernier cas, l'écart défavorable de 8,3 M\$ lié à des éléments non récurrents. Écart favorable de 3,3 M\$ au siège social, expliqué principalement par la variation favorable de la juste valeur des options d'achat d'actions.
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (3,9 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 1,2 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au troisième trimestre 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart favorable de 1,7 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au troisième trimestre 2015.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 85,1 M\$ (0,69 \$ par action de base) au troisième trimestre 2015, contre 45,1 M\$ (0,37 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 40,0 M\$ (0,32 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 137,2 M\$ lié au gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux ;
 - un écart favorable de 79,0 M\$ au chapitre du gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 79,4 M\$ sans incidence fiscale ;
 - une hausse de 29,6 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - l'écart favorable de 7,5 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle ;
 - la diminution de 4,4 M\$ des frais financiers.

Contrebalancés en partie par :

- une augmentation de 146,0 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, dont 54,9 M\$ sans incidence fiscale ;
- l'écart défavorable de 49,1 M\$ au chapitre de la perte et du gain liés aux activités abandonnées ;
- la hausse de 3,6 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 74,0 M\$ (0,60 \$ par action de base) au troisième trimestre 2015, contre 58,1 M\$ (0,47 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 15,9 M\$ (0,13 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 168,6 M\$ au troisième trimestre 2015, soit une hausse de 3,6 M\$ qui s'explique essentiellement par l'impact des investissements en immobilisations effectués dans le secteur Télécommunications, dont l'amortissement des immobilisations relatives aux investissements dans le réseau LTE, et l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements, contrebalancés en partie par l'incidence de la cessation de l'amortissement des licences de spectre, conformément à un changement dans l'estimation de la durée d'utilité de ces licences (*voir* section « Changement d'estimations comptables » ci-après).

Frais financiers de 80,7 M\$, en baisse de 4,4 M\$, expliquée surtout par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements à des taux d'intérêt inférieurs et par un niveau moyen d'endettement moins élevé.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 53,8 M\$ au troisième trimestre 2015, contre une perte de 25,2 M\$ au troisième trimestre 2014. Cet écart favorable de 79,0 M\$ s'explique essentiellement par la hausse (sans incidence fiscale) du gain sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux de 135,0 M\$ au troisième trimestre 2015, contre une charge de 2,2 M\$ à la même période de 2014, soit un écart favorable de 137,2 M\$.

- Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA, en ordonnant à Bell ExpressVu de verser une indemnité de 135,3 M\$ à Vidéotron et de 0,6 M\$ à Groupe TVA, y compris les intérêts, pour avoir négligé d'implanter en temps opportun un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par son service de télévision satellite de 1999 à 2005, au détriment de ses concurrents et diffuseurs. Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande de Bell ExpressVu d'en appeler de la décision. Un gain sur litige de 139,1 M\$ a été comptabilisé dans l'état des résultats au cours du troisième trimestre 2015.
- Au troisième trimestre 2015, les secteurs de Québecor Média ont enregistré des charges de restructuration des activités d'exploitation et autres charges spéciales totalisant 4,1 M\$ (2,2 M\$ à la même période de 2014).

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs de 197,0 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 51,0 M\$ au troisième trimestre 2014, soit un écart défavorable de 146,0 M\$.

- Au troisième trimestre 2015, Québecor Média a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. Le déclin des volumes d'impression de journaux et de produits commerciaux et les pressions continues sur les revenus publicitaires dans les secteurs des journaux et de la télévision ont incité Québecor Média à effectuer des tests additionnels de dépréciation sur ses UGT Journaux et Télédiffusion. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de ses UGT Journaux et Télédiffusion était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 55,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation d'autres actifs de 81,9 M\$, principalement liée aux actifs de l'imprimerie de Mirabel, ont été enregistrées au troisième trimestre 2015 pour l'UGT Journaux. Une charge de dépréciation de 60,1 M\$ relative aux licences de télédiffusion du Réseau TVA (dont 30,1 M\$ sans incidence fiscale) a été enregistrée au troisième trimestre 2015 pour l'UGT Télédiffusion.
- Au troisième trimestre 2014, Québecor Média avait réalisé des tests de dépréciation sur son UGT Télédiffusion. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de 41,7 M\$ relative aux licences de télédiffusion (dont 20,9 M\$ sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 9,3 M\$ (sans incidence fiscale) avaient été enregistrées.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 45,1 M\$ au troisième trimestre 2015 (taux d'imposition effectif de 27,0 %), contre 26,1 M\$ (taux d'imposition effectif de 28,7 %) à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 19,0 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'écart défavorable de la charge d'impôts sur le bénéfice s'explique principalement par la hausse du bénéfice imposable aux fins fiscales.
- La variation favorable des taux d'imposition effectif s'explique par l'impact de la combinaison des taux d'imposition sur les différentes composantes du gain ou de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Comparaison des neuf premiers mois de 2015 et 2014

Revenus de 2,86 G\$, en hausse de 204,7 M\$ (7,7 %).

- Augmentation dans tous les secteurs, soit Télécommunications (125,8 M\$ ou 6,0 % des revenus du secteur), Média (91,5 M\$ ou 15,9 %) et Sports et divertissement (7,3 M\$ ou 19,4 %).

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,08 G\$, en hausse de 23,2 M\$ (2,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (29,0 M\$ ou 2,9 % du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur), malgré l'écart défavorable de 9,2 M\$ lié à des éléments non récurrents, et Média (1,9 M\$ ou 4,1 %).
- Écart défavorable dans le secteur Sports et divertissement (5,3 M\$).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor Média a entraîné un écart favorable de 2,4 M\$ relativement à la charge de rémunération à base d'actions au cours des neuf premiers mois de 2015, par rapport à la même période de 2014. Par ailleurs, la variation de la juste valeur des options d'achat d'actions de Québecor et l'impact des

différentes transactions sur les options émises conformément à ce programme ont entraîné un écart défavorable de 6,7 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au cours des neuf premiers mois de 2015.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 186,6 M\$ (1,52 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2015, contre 29,4 M\$ (0,24 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 157,2 M\$ (1,28 \$ par action de base).

- Cet écart favorable s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 130,2 M\$ lié au gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux ;
 - un écart favorable de 96,1 M\$ au chapitre du gain et de la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 95,6 M\$ sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 78,6 M\$ au chapitre de la perte liée aux activités abandonnées ;
 - une hausse de 23,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté ;
 - la diminution de 16,7 M\$ des frais financiers ;
 - l'écart favorable de 6,6 M\$ relativement aux pertes sur refinancement de dettes.

Contrebalancés par :

- une augmentation de 146,0 M\$ relative à la charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs, dont 54,9 M\$ sans incidence fiscale ;
- la hausse de 29,2 M\$ de la charge d'amortissement ;
- l'écart défavorable de 19,5 M\$ des participations ne donnant pas le contrôle.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 181,9 M\$ (1,48 \$ par action de base) pour les neuf premiers mois de 2015, contre 159,1 M\$ (1,29 \$ par action de base) à la même période de 2014, soit une hausse de 22,8 M\$ (0,19 \$ par action de base).

Charge d'amortissement de 517,1 M\$, soit une hausse de 29,2 M\$ qui s'explique essentiellement par les raisons mentionnées dans la comparaison des troisièmes trimestres 2015 et 2014.

Frais financiers de 249,3 M\$, en baisse de 16,7 M\$, expliquée surtout par l'impact de la diminution des taux d'intérêt applicables aux dettes à long terme due aux refinancements effectués à des taux d'intérêt inférieurs et par un niveau moyen d'endettement moins élevé.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 94,6 M\$ pour les neuf premiers mois de 2015, contre une perte de 1,5 M\$ à la même période de 2014, soit un écart favorable de 96,1 M\$ qui s'explique principalement par la hausse (sans incidence fiscale) du gain sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles.

Gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux de 124,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre une charge de 5,3 M\$ à la même période de 2014, soit un écart favorable de 130,2 M\$.

- Le 6 mars 2015, la Cour d'appel du Québec a donné raison à Vidéotron et à Groupe TVA, en ordonnant à Bell ExpressVu de verser une indemnité de 135,3 M\$ à Vidéotron et de 0,6 M\$ à Groupe TVA, y compris les intérêts, pour avoir négligé d'implanter en temps opportun un système de sécurité adéquat pour empêcher le piratage de ses signaux télévisuels diffusés par son service de télévision satellite de 1999 à 2005, au détriment de ses concurrents et diffuseurs. Le 15 octobre 2015, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande de Bell ExpressVu d'en appeler de la décision. Un gain sur litige de 139,1 M\$ a été comptabilisé dans l'état des résultats au cours des neuf premiers mois de 2015.
- Au cours des neuf premiers mois de 2015, le secteur Télécommunications a enregistré une charge de restructuration des activités d'exploitation de 5,8 M\$ (1,0 M\$ à la même période de 2014), principalement attribuable à la migration du service de télédistribution analogique vers le service numérique. De plus, le secteur a enregistré une autre charge spéciale de 0,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015.
- Une charge de restructuration des activités d'exploitation de 5,6 M\$ (3,4 M\$ à la même période de 2014) a été enregistrée au cours des neuf premiers mois de 2015 dans le secteur Média, relativement aux différents programmes de réduction

d'effectifs. Le secteur a également enregistré une autre charge spéciale de 0,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015 (gain de 0,1 M\$ à la même période de 2014).

- Les autres secteurs ont enregistré des charges de restructuration et autres charges spéciales de 1,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015 (1,0 M\$ à la même période de 2014).

Charge de dépréciation de l'écart d'acquisition et autres actifs de 227,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2015, contre 81,0 M\$ à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 146,0 M\$.

- Au troisième trimestre 2015, Québecor Média a complété la révision annuelle de son plan stratégique triennal. Le déclin des volumes d'impression de journaux et de produits commerciaux, et les pressions continues sur les revenus publicitaires dans les secteurs des journaux et de la télévision, ont incité Québecor Média à effectuer des tests additionnels de dépréciation sur ses UGT Journaux et Télédiffusion. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de ses UGT Journaux et Télédiffusion était inférieure à leur valeur comptable. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 55,0 M\$ (sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation d'autres actifs de 81,9 M\$, principalement liée aux actifs de l'imprimerie de Mirabel, ont été enregistrées au troisième trimestre 2015 pour l'UGT Journaux. Une charge de dépréciation de 60,1 M\$ relative aux licences de télédiffusion du Réseau TVA (dont 30,1 M\$ sans incidence fiscale) a été enregistrée au troisième trimestre 2015 pour l'UGT Télédiffusion.
- Au deuxième trimestre 2015, Québecor Média a réalisé un test de dépréciation annuel sur son UGT Journaux, qui continue d'être affectée par le passage au numérique et les conditions difficiles du marché. Québecor Média a conclu que la valeur recouvrable de cette UGT, basée sur la juste valeur moins les coûts de disposition, était inférieure à la valeur comptable. En conséquence, le secteur Média a enregistré une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$, sans incidence fiscale.
- Au cours des neuf premiers mois de 2014, Québecor Média avait réalisé des tests de dépréciation sur ses UGT Journaux et Télédiffusion. Par conséquent, une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$ (sans incidence fiscale) sur son UGT Journaux, de même qu'une charge non monétaire de dépréciation de 41,7 M\$ relative aux licences de télédiffusion (dont 20,9 M\$ sans incidence fiscale) et une charge non monétaire de dépréciation de l'écart d'acquisition de 9,3 M\$ (sans incidence fiscale) sur son UGT Télédiffusion avaient été enregistrées.

Perte sur refinancement de dettes de 12,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 18,7 M\$ à la même période de 2014, soit un écart favorable de 6,6 M\$.

- Conformément à un avis émis le 16 juin 2015, Vidéotron a remboursé, le 16 juillet 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US, émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 101,521 % du montant nominal, et a réalisé l'actif des contrats de couverture afférents. Une perte de 0,2 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2015 relativement à ce remboursement, y compris un gain net de 2,1 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 16 juin 2015, Vidéotron a remboursé, le 16 juillet 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$, émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020, pour un prix de 103,563 % du montant nominal. Une perte de 13,6 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du deuxième trimestre 2015 relativement à ce remboursement.
- Conformément à un avis émis le 11 mars 2015, Vidéotron a remboursé, le 10 avril 2015, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015, pour un prix de 100 % du montant nominal, et a réalisé l'actif lié aux contrats de couverture afférents. Un gain net de 1,7 M\$ a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2015 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 1,8 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Vidéotron a remboursé, le 24 avril 2014, ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 260,0 M\$US, émis le 5 mars 2009 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018, pour un prix de 103,042 % du montant nominal. Une perte nette de 21,4 M\$ a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats au cours du premier trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris une perte de 1,7 M\$ enregistrée auparavant dans les autres éléments du résultat global.
- Conformément à un avis émis le 26 mars 2014, Québecor Média a remboursé, le 25 avril 2014, la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 380,0 M\$US, émis le 5 octobre 2007 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,75 % et échéant le 15 mars 2016, pour un prix de 100,00 % du montant nominal, et a réglé les contrats de couverture afférents. Un gain net de 2,7 M\$ a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats au cours du premier

trimestre 2014 relativement à ce remboursement, y compris un gain de 12,5 M\$ enregistré auparavant dans les autres éléments du résultat global.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 72,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2015 (taux d'imposition effectif de 22,9 %), contre 73,0 M\$ (taux d'imposition effectif de 28,1 %) à la même période de 2014, soit un écart favorable de 0,5 M\$. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

- L'impact de la hausse du bénéfice imposable pour fins fiscales a été contrebalancé par l'impact de la baisse du taux d'imposition effectif.
- La variation favorable des taux d'imposition effectif s'explique par l'impact de la baisse des passifs d'impôts différés, résultant de l'évolution des dossiers de vérification fiscale, de la jurisprudence et de la législation fiscale.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2015

Revenus de 754,2 M\$ au troisième trimestre 2015, soit une progression de 43,0 M\$ (6,0 %).

- Revenus du service de téléphonie mobile de 106,5 M\$, soit une progression de 30,8 M\$ (40,7 %) due pour l'essentiel à la croissance du nombre de lignes et à la hausse du revenu net par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 231,4 M\$, en hausse de 15,3 M\$ (7,1 %). Cet écart favorable s'explique surtout par la hausse des revenus par client, la progression des revenus provenant de revendeurs de services d'accès Internet, l'augmentation de la consommation et la progression de la clientèle.
- Revenus totaux des services de télédistribution de 260,2 M\$, soit une diminution de 4,6 M\$ (-1,7 %) principalement due à l'impact de la baisse nette du nombre de clients, à la hausse des escomptes et de la diminution des commandes à la télé payante et à la vidéo sur demande, contrebalancés en partie par la hausse des revenus par client et l'augmentation des revenus générés par la location de terminaux numériques.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 113,4 M\$, en baisse de 5,1 M\$ (-4,3 %), principalement dû à la hausse des escomptes, à l'incidence de la diminution nette du nombre de clients et à l'impact de la baisse des revenus interurbains.
- Revenus du service de vidéo par contournement de 5,9 M\$, en hausse de 2,5 M\$ (73,5 %), en raison principalement de la hausse de la clientèle.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 17,8 M\$, en hausse de 1,6 M\$ (9,9 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 14,4 M\$, en hausse de 3,1 M\$ (27,4 %), qui s'explique surtout par la croissance du nombre de branchements en téléphonie mobile et l'augmentation des ventes d'équipements plus performants.
- Revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron ltée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 2,1 M\$, en baisse de 0,4 M\$ (-16,0 %), qui s'explique surtout par l'impact de la fermeture de magasins et la diminution des redevances.
- Revenus autres stables à 2,6 M\$.

RMPA de Vidéotron de 136,94 \$ au troisième trimestre 2015, contre 126,02 \$ à la même période de 2014, une croissance de 10,92 \$ (8,7 %).

Statistiques de clientèles

Unités de service – Au 30 septembre 2015, le nombre total d'unités de service s'établissait à 5 605 900, soit une hausse de 85 800 unités (1,6 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2015, contre une augmentation de 125 300 au troisième trimestre 2014 (tableau 3). Le nombre d'unités de service a augmenté de 185 700 (3,4 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015. Les unités de service représentent la somme des clients des services de télédistribution, d'accès Internet par câble et du service de vidéo par contournement, à laquelle est ajouté le nombre de lignes en téléphonie par câble et en téléphonie mobile.

Téléphonie mobile – Au 30 septembre 2015, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 742 500, soit une augmentation de 39 600 lignes (5,6 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2015, contre une hausse de 38 100 lignes au troisième trimestre 2014. Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 152 100 (25,8 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015 (tableau 3), soit la plus forte croissance enregistrée sur 12 mois à ce service depuis 2011.

Accès Internet par câble – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 559 500 au 30 septembre 2015, en hausse de 20 400 clients (1,3 %) au troisième trimestre 2015, contre une hausse de 23 400 clients à la même période de 2014. Pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015, le service d'accès Internet par câble a recruté 25 700 clients (1,7 %) (tableau 3). Au 30 septembre 2015, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 55,7 %, contre 55,4 % un an plus tôt (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences et entreprises desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 799 800 à la fin de septembre 2015, contre 2 767 100 un an plus tôt).

Télédistribution – Le nombre de clients pour l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 1 700 (-0,1 %) au troisième trimestre 2015, contre une augmentation de 2 300 clients à la même période de 2014, et a diminué de 50 400 clients (-2,8 %) pour

la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015 (tableau 3). À la fin du troisième trimestre 2015, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 745 900 clients, soit un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 62,4 %, contre 64,9 % un an plus tôt.

- Au 30 septembre 2015, le service illico télé numérique desservait 1 564 600 clients, soit une hausse de 11 800 clients (0,8 %) au troisième trimestre 2015, contre une augmentation de 19 200 clients au même trimestre de 2014. Sur une période de 12 mois, le service de télé numérique a recruté 19 700 clients (1,3 %). Au 30 septembre 2015, le taux de pénétration des résidences et entreprises câblées pour le service illico télé numérique s'élevait à 55,9 %, contre 55,8 % un an plus tôt.
- Le service de télédistribution analogique a enregistré une baisse de 13 500 clients (-6,9 %) au troisième trimestre 2015, contre une diminution de 16 900 clients à la même période de 2014. Sur une période de 12 mois, la baisse s'est établie à 70 100 clients. La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique explique une partie de cette diminution.

Téléphonie par câble – Au 30 septembre 2015, ce service comptait 1 329 500 lignes, soit une baisse de 8 200 (-0,6 %) au troisième trimestre 2015, contre une augmentation de 12 000 lignes au troisième trimestre 2014. Le nombre de lignes à ce service a diminué de 26 500 (-2,0 %) sur une période de 12 mois (tableau 3). Au 30 septembre 2015, le service de téléphonie par câble affichait un taux de pénétration des résidences et entreprises câblées de 47,5 %, contre 49,0 % un an plus tôt.

Vidéo par contournement – Au 30 septembre 2015, le nombre de clients au service de vidéo par contournement s'élevait à 228 500, soit une augmentation de 35 700 clients (18,5 %) par rapport à la fin du deuxième trimestre 2015, contre une hausse de 49 500 clients au troisième trimestre 2014. Le nombre de clients à ce service a augmenté de 84 800 (59,0 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015 (tableau 3).

Tableau 3

Statistiques de la clientèle du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres
(en milliers de clients)

	Sept. 2015	Juin 2015	Mars 2015	Déc. 2014 ¹	Sept. 2014 ¹	Juin 2014 ¹	Mars 2014 ¹	Déc. 2013 ¹
Téléphonie mobile ²	742,5	702,9	662,1	632,8	590,4	552,3	522,5	504,3
Internet par câble	1 559,5	1 539,1	1 543,1	1 537,5	1 533,8	1 510,4	1 510,2	1 506,0
Télédistribution :								
Analogique	181,3	194,8	215,1	228,6	251,4	268,3	282,5	297,7
Numérique	1 564,6	1 552,8	1 555,5	1 553,6	1 544,9	1 525,7	1 528,7	1 527,4
	1 745,9	1 747,6	1 770,6	1 782,2	1 796,3	1 794,0	1 811,2	1 825,1
Téléphonie par câble ²	1 329,5	1 337,7	1 344,6	1 349,0	1 356,0	1 344,0	1 346,1	1 348,5
Service de vidéo par contournement	228,5	192,8	186,8	177,7	143,7	94,2	69,8	58,2
Total (unités de service)	5 605,9	5 520,1	5 507,2	5 479,2	5 420,2	5 294,9	5 259,8	5 242,1

¹ Les statistiques de clientèle ont été retraitées afin de refléter certains ajustements dans la définition des produits.

² En milliers de lignes

Bénéfice d'exploitation ajusté de 351,1 M\$, en hausse de 11,2 M\$ (3,3 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les honoraires professionnels et les coûts d'ingénierie ;
- l'impact de l'enregistrement d'éléments non récurrents pour un écart défavorable de 8,3 M\$;
- l'impact de la hausse du coût par appareil mobile vendu à perte ;
- la hausse des frais de redevances en télédistribution ;
- la hausse de 2,1 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 53,4 % au troisième trimestre 2015, contre 52,2 % à la même période de 2014. Cette augmentation est surtout attribuable à la hausse de certains frais d'exploitation, à l'incidence de l'enregistrement d'éléments non récurrents pour un écart défavorable de 8,3 M\$, à l'impact de la hausse du coût par appareil mobile vendu à perte, à l'augmentation des frais de redevances en télédistribution et à la hausse de la charge de rémunération à base d'actions.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2015

Revenus de 2,23 G\$, soit une hausse de 125,8 M\$ (6,0 %) essentiellement attribuable aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du troisième trimestre 2015.

- Revenus du service de téléphonie mobile de 292,1 M\$, en hausse de 87,9 M\$ (43,0 %).
- Revenus des services d'accès Internet de 681,2 M\$, en hausse de 42,6 M\$ (6,7 %).
- Revenus totaux des services de télédistribution de 790,3 M\$, soit une baisse de 16,4 M\$ (-2,0 %).
- Revenus du service de téléphonie par câble de 346,5 M\$, soit une diminution de 8,1 M\$ (-2,3 %).
- Revenus du service de vidéo par contournement de 16,6 M\$, en hausse de 9,2 M\$.
- Revenus de Vidéotron Service Affaires de 51,0 M\$, en hausse de 2,1 M\$ (4,3 %).
- Revenus d'équipements vendus aux clients de 37,1 M\$, en hausse de 8,0 M\$ (27,5 %).
- Revenus de la chaîne de magasins Le SuperClub Vidéotron de 6,7 M\$, en baisse 0,8 M\$ (-10,7 %).
- Revenus autres de 8,3 M\$, soit une hausse de 1,2 M\$ (16,9 %).

RMPA de Vidéotron de 134,19 \$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 123,77 \$ à la même période de 2014, en hausse de 10,42 \$ (8,4 %).

Statistiques de clientèle

Unités de service – Hausse de 126 700 unités de service (2,3 %) au cours des neuf premiers mois de 2015, contre une augmentation de 178 100 unités de service à la même période de 2014.

Téléphonie mobile – Augmentation de 109 700 lignes (17,3 %) au cours des neuf premiers mois de 2015, contre une hausse de 86 100 lignes à la même période de 2014.

Accès Internet par câble – Hausse de 22 000 clients (1,4 %) au service d'accès Internet par câble, comparativement à une augmentation de 27 800 clients à la période correspondante de 2014.

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a diminué de 36 300 (-2,0 %) au cours des neuf premiers mois de 2015, contre une diminution de 28 800 clients à la même période de 2014.

- Hausse de 11 000 clients (0,7 %) au service illico télé numérique au cours des neuf premiers mois de 2015, contre une augmentation de 17 500 clients à la même période de 2014.
- Le service de télédistribution analogique a perdu 47 300 clients (-20,7 %), contre une perte de 46 300 clients au cours des neuf premiers mois de 2014.

Téléphonie par câble – Diminution de 19 500 clients (-1,4 %) au cours des neuf premiers mois de 2015, contre une augmentation de 7 500 clients à la même période de 2014.

Vidéo par contournement – Augmentation de 50 800 clients (28,6 %) au cours des neuf premiers mois de 2015, contre une hausse de 85 500 clients à la même période de 2014.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 1,04 G\$, en hausse de 29,0 M\$ (2,9 %) qui s'explique surtout par :

- l'impact de la hausse des revenus.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse de certains frais d'exploitation, dont les frais d'ingénierie, du service à la clientèle, d'honoraires professionnels et de publicité ;
- l'impact de la hausse du coût par appareil mobile vendu à perte ;

- la hausse des frais de redevances en télédistribution ;
- l'impact de l'enregistrement d'éléments non récurrents pour un écart défavorable de 9,2 M\$;
- l'augmentation de 3,4 M\$ de la charge de rémunération à base d'actions.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 53,5 % au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 52,1 % à la même période de 2014. Cette augmentation s'explique principalement par les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du troisième trimestre 2015.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 150,9 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 161,3 M\$ à la même période de 2014 (tableau 4).

- Cette diminution de 10,4 M\$ s'explique surtout par la hausse de 21,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, expliquée principalement par l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements et par les investissements dans le réseau LTE, contrebalancés en partie par la hausse de 11,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 495,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 494,4 M\$ à la même période de 2014 (tableau 4).

- La progression de 29,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté a été contrebalancée par la hausse de 27,5 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels, expliquée dans ce dernier cas par les raisons déjà mentionnées dans l'analyse du troisième trimestre 2015.

Tableau 4 : Télécommunications

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice d'exploitation ajusté	351,1 \$	339,9 \$	1 036,8 \$	1 007,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(177,8)	(163,2)	(481,0)	(462,2)
Acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	(22,7)	(16,0)	(62,4)	(53,7)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	0,3	0,6	2,2	2,5
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	150,9 \$	161,3 \$	495,6 \$	494,4 \$

Média

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2015

Revenus de 226,5 M\$ au troisième trimestre 2015, en hausse de 39,7 M\$ (21,3 %).

- Revenus d'édition de journaux en baisse de 7,0 M\$ (-11,8 %).
 - Revenus publicitaires en baisse de 17,3 % ; revenus de tirage en baisse de 1,9 % ; revenus numériques en hausse de 11,1 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 11,1 %.
- Augmentation de 8,4 M\$ (10,7 %) des revenus des activités de télédiffusion principalement attribuable à la hausse des revenus d'abonnement des services spécialisés, surtout TVA Sports, en raison de l'ajout de la programmation dédiée au hockey de la LNH.
- Incidence favorable sur les revenus de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS en décembre 2014, ayant généré des revenus cinématographiques et audiovisuels de 20,5 M\$ au troisième trimestre 2015.

- Les revenus d'édition de magazines ont doublé au troisième trimestre 2015 pour s'établir à 32,3 M\$, en raison principalement de l'impact de l'acquisition de magazines de Transcontinental inc. (« Transcontinental »), le 12 avril 2015, contrebalancé en partie par la baisse des revenus comparables.
- Hausse de 0,8 M\$ (34,8 %) des revenus de Québecor Média Affichage, surtout attribuable aux nouveaux revenus publicitaires numériques.
- Augmentation de 2,0 M\$ (6,0 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par la hausse des activités de distribution en librairie et de grande diffusion, ainsi que par une augmentation des revenus d'édition en littérature générale, contrebalancée en partie par une baisse des revenus en édition scolaire.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 43,3 M\$ au troisième trimestre 2015, en hausse de 19,0 M\$ (78,2 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté de l'édition de journaux en baisse de 3,9 M\$ (-50,6 %) en raison de :
 - l'impact de la baisse des revenus.
 Contrebalancé en partie par :
 - l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'incidence favorable de 1,6 M\$ liée aux mesures de restructuration.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion a plus que quadruplé pour s'établir à 19,5 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 4,8 M\$ à la même période de 2014, soit une hausse de 14,7 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la hausse des revenus d'abonnement de TVA Sports ;
 - la baisse des frais d'exploitation du Réseau TVA, dont les coûts de contenu.
- Incidence favorable de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS ayant généré un bénéfice d'exploitation ajusté de 7,6 M\$ au troisième trimestre 2015.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines en hausse de 0,9 M\$ (32,1 %), qui s'explique surtout par :
 - la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre ;
 - l'impact de l'acquisition des magazines de Transcontinental.
 Contrebalancés en partie par :
 - l'impact de la baisse des revenus comparables.
- Perte d'exploitation de Québecor Média Affichage en baisse de 0,9 M\$, expliquée par la hausse des revenus.
- Bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et d'édition de livres en hausse de 0,1 M\$.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 80,9 % au troisième trimestre 2015, contre 87,0 % à la même période de 2014. Cette baisse est surtout attribuable à l'incidence favorable de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS et par la hausse des revenus d'abonnement dans TVA Sports.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2015

Revenus de 665,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, en hausse de 91,5 M\$ (15,9 %).

- Revenus d'édition de journaux en baisse de 22,1 M\$ (-11,7 %).
 - Revenus publicitaires en baisse de 13,6 % ; revenus de tirage en baisse de 3,1 % ; revenus numériques en hausse de 5,6 % ; revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 16,5 %.
- Augmentation de 41,6 M\$ (15,8 %) des revenus des activités de télédiffusion, expliquée principalement par :
 - une hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement des services spécialisés, principalement TVA Sports, en raison de l'ajout de la programmation dédiée au hockey de la LNH.
 Contrebalancée en partie par :
 - la diminution des revenus publicitaires du Réseau TVA.

- Revenus de 48,4 M\$ provenant de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS.
- Augmentation de 26,7 M\$ (56,4 %) des revenus d'édition de magazines, expliquée principalement par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du troisième trimestre 2015.
- Hausse de 1,8 M\$ (26,9 %) des revenus de Québecor Média Affichage, surtout attribuable aux nouveaux revenus publicitaires numériques.
- Augmentation de 2,3 M\$ (3,0 %) des revenus de distribution et d'édition de livres, expliquée principalement par la hausse des activités de distribution en grande diffusion et par l'augmentation des revenus d'édition en littérature générale.

Bénéfice d'exploitation ajusté de 48,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, en hausse de 1,9 M\$ (4,1 %).

- Bénéfice d'exploitation ajusté de l'édition de journaux en baisse de 6,7 M\$ (-34,4 %) en raison de :
 - l'impact de la baisse des revenus.
 Contrebalancé en partie par :
 - l'incidence favorable sur le bénéfice d'exploitation ajusté de la réduction des frais d'exploitation, dont l'incidence favorable de 5,1 M\$ liée aux mesures de restructuration.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités de télédiffusion de 11,6 M\$ pour la période des neuf premiers mois de 2015, soit une diminution de 3,1 M\$ (-21,1 %) qui s'explique par :
 - les investissements dans les coûts de contenu de TVA Sports ;
 - l'impact de la baisse des revenus de publicité du Réseau TVA.
 Contrebalancés en partie par :
 - l'impact de la hausse des revenus d'abonnement et des revenus publicitaires de TVA Sports ;
 - la baisse des frais d'exploitation du Réseau TVA, dont les coûts de contenu, les coûts de main-d'œuvre et les frais de production. La baisse des coûts de contenu inclut également l'impact des ajustements au cours des neuf premiers mois de 2014 du coût de certains droits de diffusion des années antérieures liés à des clauses d'indemnisation.
- Incidence favorable de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS ayant généré un bénéfice d'exploitation ajusté de 13,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015.
- Bénéfice d'exploitation ajusté des activités d'édition de magazines en baisse de 2,0 M\$ (-25,3 %), expliquée surtout par :
 - l'impact de la baisse des revenus comparables.
 Contrebalancé en partie par :
 - la baisse de certains frais d'exploitation, dont les coûts de main-d'œuvre ;
 - l'impact de l'acquisition des magazines de Transcontinental.
- Perte d'exploitation de Québecor Média Affichage en baisse de 1,1 M\$, expliquée par la hausse des revenus.
- Bénéfice d'exploitation ajusté de distribution et d'édition de livres en hausse de 0,5 M\$ (6,9 %).

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 92,7 % au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 91,8 % à la même période de 2014. Cette hausse est surtout attribuable à l'investissement dans les coûts de contenu de TVA Sports et à l'impact de la baisse des revenus comparables des journaux (en considérant la composante fixe des frais d'exploitation qui ne fluctue pas en proportion de la baisse des revenus). Ces éléments ont été contrebalancés en partie par l'incidence favorable de l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS et par l'impact de la baisse des frais d'exploitation du Réseau TVA.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 31,8 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 14,3 M\$ à la même période de 2014 (tableau 5). Cet écart favorable de 17,5 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 19,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 17,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 16,7 M\$ à la même période de 2014 (tableau 5). Cet écart favorable de 0,7 M\$ s'explique surtout par l'augmentation de 1,9 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 1,1 M\$ des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels.

Tableau 5 : Média

Flux de trésorerie d'exploitation

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les		Neuf mois terminés les	
	30 septembre		30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Bénéfice d'exploitation ajusté	43,3 \$	24,3 \$	48,7 \$	46,8 \$
Acquisitions d'immobilisations	(9,1)	(8,3)	(24,8)	(23,4)
Acquisitions d'actifs incorporels	(2,4)	(1,8)	(6,5)	(6,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	—	0,1	—	0,1
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	31,8 \$	14,3 \$	17,4 \$	16,7 \$

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du troisième trimestre 2015

Revenus de 16,2 M\$, en hausse de 4,1 M\$ (33,9 %) par rapport au troisième trimestre 2014, qui s'explique principalement par l'ajout des revenus des événements présentés au Centre Vidéotron et par l'incidence favorable sur les revenus de l'acquisition en novembre 2014 des Remparts de Québec de la LHJMQ.

Perte d'exploitation ajustée de 5,1 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 1,2 M\$ à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 3,9 M\$ qui s'explique principalement par le démarrage des nouvelles activités de gestion du Centre Vidéotron.

Résultats d'exploitation des neuf premiers mois de 2015

Revenus de 45,0 M\$, en hausse de 7,3 M\$ (19,4 %) par rapport à la période des neuf premiers mois de 2014, expliquée principalement par les raisons évoquées ci-dessus dans l'analyse des résultats d'exploitation du troisième trimestre 2015.

Perte d'exploitation ajustée de 9,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 4,0 M\$ à la même période de 2014, soit un écart défavorable de 5,3 M\$ qui s'explique principalement par le démarrage des nouvelles activités de gestion du Centre Vidéotron.

Flux de trésorerie d'exploitation

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 43,4 M\$ au troisième trimestre 2015, contre des flux négatifs de 2,3 M\$ à la même période de 2014 (tableau 6), soit un écart défavorable de 41,1 M\$ qui s'explique par le paiement de 33,0 M\$ à la Ville de Québec relativement aux droits d'identification, pour une période de 25 années, du nouveau Centre Vidéotron, et par les investissements dans les améliorations locatives et le démarrage de l'amphithéâtre.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur négatifs de 52,6 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre des flux négatifs de 7,9 M\$ à la même période de 2014 (tableau 6), soit un écart défavorable de 44,7 M\$, expliquée principalement par les mêmes raisons que celles mentionnées dans l'analyse du troisième trimestre 2015.

Tableau 6 : Sports et divertissement**Flux de trésorerie d'exploitation**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Perte d'exploitation ajustée	(5,1) \$	(1,2) \$	(9,3) \$	(4,0) \$
Acquisitions d'immobilisations	(4,0)	(1,1)	(8,7)	(3,9)
Acquisitions d'actifs incorporels	(34,3)	-	(34,6)	-
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(43,4) \$	(2,3) \$	(52,6) \$	(7,9) \$

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Troisième trimestre 2015

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 322,5 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 360,6 M\$ à la même période de 2014.

- Cette diminution de 38,1 M\$ s'explique surtout par :
 - l'écart défavorable de 236,6 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation, expliquée principalement par la hausse des débiteurs, dont l'impact du gain sur litige à recevoir, par le paiement des soldes d'impôts sur le bénéfice à payer, par la baisse des impôts exigibles, par la diminution des créditeurs et par la hausse des stocks dans le secteur Télécommunications.

Contrebalancé en partie par :

- l'écart favorable de 137,2 M\$ relatif à la portion monétaire du gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux ;
- l'écart favorable de 27,5 M\$ des impôts exigibles ;
- les hausses de 19,0 M\$ et de 11,2 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté, respectivement dans les secteurs Média et Télécommunications.

Neuf premiers mois de 2015

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 648,8 M\$ pour les neuf premiers mois de 2015, contre 733,0 M\$ à la même période de 2014.

- Cette diminution de 84,2 M\$ s'explique surtout par :
 - l'écart défavorable de 289,7 M\$ de la variation des actifs et passifs d'exploitation, expliquée principalement par la hausse des débiteurs, dont l'impact du gain sur litige à recevoir, par la hausse des stocks dans le secteur Télécommunications, ainsi que par le paiement des soldes d'impôts sur le bénéfice à payer et par la baisse des impôts exigibles.

Contrebalancé en partie par :

- l'écart favorable de 130,2 M\$ relatif à la portion monétaire du gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux ;
- la diminution de 35,5 M\$ des impôts exigibles ;
- la hausse de 29,0 M\$ du bénéfice d'exploitation ajusté du secteur Télécommunications ;
- la diminution de 15,3 M\$ de la portion monétaire des frais financiers.

Le paiement des soldes d'impôts sur le bénéfice à payer et la hausse des stocks au cours des neuf premiers mois de 2015 dans le secteur Télécommunications ont entraîné un impact négatif sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, tandis que la croissance de la rentabilité du secteur Télécommunications et le refinancement de certaines dettes à des taux d'intérêt inférieurs ont eu une incidence favorable.

Fonds de roulement négatif de 125,9 M\$ au 30 septembre 2015, contre un fonds de roulement positif de 90,2 M\$ au 31 décembre 2014, soit un écart défavorable de 216,1 M\$ expliqué principalement par le paiement à même le fonds de roulement de l'achat des licences de spectre acquises au coût total de 218,8 M\$.

Investissement

Troisième trimestre 2015

Acquisitions d'immobilisations de 191,1 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 172,6 M\$ à la même période de 2014, soit une augmentation de 18,5 M\$, principalement en raison de l'impact de la stratégie promotionnelle axée sur la location d'équipements et des investissements dans le réseau LTE, dans le secteur Télécommunications.

Acquisitions d'actifs incorporels de 60,6 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 18,6 M\$ à la même période de 2014, soit une augmentation de 42,0 M\$, dont un paiement de 33,0 M\$ à la Ville de Québec relativement aux droits d'identification, pour une période de 25 années, du nouveau Centre Vidéotron dans le secteur Sports et divertissement.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,5 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 0,7 M\$ au troisième trimestre 2014.

Acquisitions d'entreprises de 1,2 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 0,1 M\$ à la même période de 2014, soit une hausse de 1,1 M\$, en raison d'un paiement de 1,2 M\$ à la suite d'un ajustement après la date de la transaction relative à l'acquisition de la quasi-totalité des actifs de MELS en décembre 2014, dans le secteur Média.

Dispositions d'entreprises de 12,1 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 111,6 M\$ à la même période de 2014.

- Au troisième trimestre 2015, les dispositions d'entreprises s'expliquent principalement par la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault, dans le secteur Télécommunications.
- Au troisième trimestre 2014, les dispositions d'entreprises de 111,6 M\$ s'expliquaient par :
 - la vente de la filiale Nurun inc. (« Nurun ») à l'entreprise française Publicis Groupe pour une contrepartie composée d'espèces de 125,0 M\$ et d'une somme à recevoir estimée à 5,3 M\$ relativement à certains ajustements sur la transaction, moins les espèces disposées de 18,1 M\$;
 - un montant de 4,7 M\$ encaissé à la suite d'un ajustement sur les actifs et passifs d'exploitation dans le cadre de la vente, au deuxième trimestre 2014, des 74 hebdomas du Québec à Transcontinental Interactif inc. (« Transcontinental Interactif »).

Neuf premiers mois de 2015

Acquisitions d'immobilisations de 514,8 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 489,8 M\$ à la même période de 2014, soit une hausse de 25,0 M\$, expliquée principalement par les mêmes raisons que celles mentionnées ci-dessus dans l'analyse du troisième trimestre 2015.

Acquisitions d'actifs incorporels de 325,1 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 279,4 M\$ à la même période de 2014, soit une augmentation de 45,7 M\$. Cet écart s'explique surtout par le paiement de 33,0 M\$ à la Ville de Québec relativement aux droits d'identification, pour une période de 25 années, du nouveau Centre Vidéotron dans le secteur Sports et divertissement, ainsi que par une hausse dans le secteur Télécommunications. Les acquisitions d'actifs incorporels comprennent les paiements totalisant 218,8 M\$ effectués au cours des neuf premiers mois de 2015 pour l'acquisition de licences de spectre, contre des paiements de 217,4 M\$ effectués à la même période de 2014.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 2,4 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 2,6 M\$ à la même période de 2014.

Acquisitions d'entreprises de 92,0 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 0,7 M\$ à la même période de 2014.

- Au cours des neuf premiers mois de 2015, les acquisitions d'entreprises s'expliquent surtout par les acquisitions de 4Degrés Colocation par le secteur Télécommunications et des magazines de Transcontinental par le secteur Média.

Dispositions d'entreprises de 316,3 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2015, contre 185,3 M\$ à la même période de 2014, soit une hausse de 131,0 M\$.

- Les dispositions d'entreprises pour les neuf premiers mois de 2015 s'expliquent principalement par la vente des entreprises de journaux de langue anglaise au Canada, dans le secteur Média, et par la vente des activités de ventes au détail de Groupe Archambault, dans le secteur Télécommunications.

- Les dispositions d'entreprises pour les neuf premiers mois de 2014 proviennent principalement de la vente de la filiale Nurun à Publicis Groupe et de la vente de 74 journaux hebdomadaires du Québec à Transcontinental Interactif.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

Troisième trimestre 2015

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 70,0 M\$ au troisième trimestre 2015, contre 170,7 M\$ à la même période de 2014 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 100,7 M\$ s'explique par :
 - la diminution de 40,2 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
 - l'augmentation de 42,0 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels ;
 - l'augmentation de 18,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Neuf premiers mois de 2015

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média de 45,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2015, contre 202,6 M\$ à la même période de 2014 (tableau 7).

- Cet écart défavorable de 156,7 M\$ s'explique par :
 - la diminution de 87,3 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies ;
 - la hausse de 44,3 M\$ des acquisitions d'actifs incorporels (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre) ;
 - l'augmentation de 24,9 M\$ des acquisitions d'immobilisations.

Tableau 7

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs				
Télécommunications	150,9 \$	161,3 \$	495,6 \$	494,4 \$
Média	31,8	14,3	17,4	16,7
Sports et divertissement	(43,4)	(2,3)	(52,6)	(7,9)
Siège social de Québecor Média	0,1	(2,1)	(1,3)	(1,2)
	139,4	171,2	459,1	502,0
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(72,9)	(76,5)	(225,1)	(239,4)
Portion monétaire du gain sur litige, charge de restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	135,2	(2,2)	125,1	(5,3)
Impôts exigibles	(31,0)	(58,5)	(54,7)	(90,2)
Autres	0,4	0,1	2,8	1,3
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(101,1)	136,6	(261,3)	34,2
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média	70,0 \$	170,7 \$	45,9 \$	202,6 \$

Tableau 8

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de Québecor

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Québecor Média présentés au tableau 7	70,0	\$ 170,7	45,9	\$ 202,6
Éléments des flux de trésorerie du siège social de Québecor :				
Flux de trésorerie du secteur	0,8	0,1	2,1	5,5
Portion monétaire de la charge d'intérêt	(6,2)	(6,7)	(18,8)	(19,8)
Autres	(0,2)	0,2	(0,2)	0,2
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	6,9	5,8	1,1	(4,7)
	1,3	(0,6)	(15,8)	(18,8)
Plus l'acquisition d'immobilisations	191,1	172,6	514,8	489,8
Plus l'acquisition d'actifs incorporels (exclusion faite des montants déboursés pour l'acquisition de licences)	60,6	18,6	106,3	62,0
Moins les produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,5)	(0,7)	(2,4)	(2,6)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de Québecor	322,5	\$ 360,6	648,8	\$ 733,0

Financement

Dette consolidée (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 614,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2015. Variation nette favorable de 489,3 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés.

- Au cours des neuf premiers mois de 2015, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
 - l'impact défavorable du taux de change estimé à 469,9 M\$. La hausse attribuable à ce facteur a été contrebalancée par une hausse de l'actif (ou une baisse du passif) liée aux ententes de swaps sur devises comptabilisées sous « Instruments financiers dérivés » ;
 - l'émission par Vidéotron, le 15 septembre 2015, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 375,0 M\$, portant intérêt à 5,75 % et échéant le 15 janvier 2026, pour un produit net de 370,1 M\$, déduction faite des frais de financement de 4,9 M\$;
 - l'utilisation par Vidéotron de sa facilité de crédit garantie renouvelable et l'augmentation de ses emprunts bancaires pour un montant total de 407,7 M\$.
- Au cours de la même période, la dette a diminué principalement pour les raisons suivantes :
 - le remboursement par anticipation et le retrait par Vidéotron, le 16 juillet 2015, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 75,0 M\$US émis le 15 avril 2008 et en circulation, portant intérêt à un taux de 9,125 % et échéant le 15 avril 2018 ;
 - le remboursement par anticipation et le retrait par Vidéotron, le 16 juillet 2015, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 300,0 M\$ émis le 13 janvier 2010 et en circulation, portant intérêt à un taux de 7,125 % et échéant le 15 janvier 2020 ;
 - le remboursement par anticipation et le retrait par Vidéotron, le 10 avril 2015, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 175,0 M\$US émis le 16 septembre 2005 et en circulation, portant intérêt à un taux de 6,375 % et échéant le 15 décembre 2015 ;

- les remboursements courants totalisant 18,7 M\$ sur les facilités de crédit et autres de Vidéotron et de Québecor Média ;
- la baisse de 18,1 M\$ de la dette de Québecor.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 298,1 M\$ au 31 décembre 2014 à un actif net de 787,4 M\$ au 30 septembre 2015, soit une variation nette favorable de 489,3 M\$ expliquée par :
 - l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
 Contrebalancé par :
 - l'impact défavorable sur la juste valeur des instruments financiers dérivés de l'évolution des taux d'intérêt au Canada par rapport aux États-Unis ;
 - la réalisation de l'actif lié aux contrats de couverture de Québecor Média dans le cadre de l'achat et du remboursement par anticipation, le 16 juillet 2015, d'un montant en capital global de 75,0 M\$US des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 9,125 % ;
 - la réalisation de l'actif lié aux contrats de couverture de Québecor Média dans le cadre de l'achat et du remboursement par anticipation, le 10 avril 2015, d'un montant en capital global de 175,0 M\$US des billets de premier rang portant intérêt à un taux de 6,375 %.
- Le 9 septembre 2015, la participation de la Société dans Québecor Média est passée de 75,36 % à 81,07 % à la suite du rachat par Québecor Média de 7 268 324 actions ordinaires de son capital-actions détenues par CDP Capital, pour un prix d'achat global de 500,0 M\$, payable en espèces. Toutes les actions ainsi rachetées ont été annulées. Par conséquent, la participation de CDP Capital dans Québecor Média a diminué de 24,64 % à 18,93 %.
- Le 16 juin 2015, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit renouvelable garantie de 575,0 M\$ afin de l'augmenter à 615,0 M\$ et de proroger son échéance de deux ans jusqu'au 20 juillet 2020. Vidéotron a aussi conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 350,0 M\$ venant à échéance le 20 juillet 2020. Les conditions de cette nouvelle facilité de crédit non garantie sont similaires aux modalités de la facilité de crédit renouvelable garantie de Vidéotron.
- Le 20 mars 2015, Groupe TVA a complété un placement de droits, par laquelle Groupe TVA a reçu un produit brut total d'environ 110,0 M\$ pour l'émission de 19 434 629 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA. Dans le cadre du placement de droits, Québecor Média a souscrit 17 300 259 actions classe B sans droit de vote de Groupe TVA pour un coût total de 97,9 M\$ et, par conséquent, sa participation totale en actions dans Groupe TVA est passée de 51,5 % à 68,4 %.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 849,2 M\$ au 30 septembre 2015 pour Québecor Média et ses filiales détenues à part entière, soit des emprunts bancaire de 45,8 M\$ et des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 895,0 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 122,9 M\$ pour Québecor au niveau corporatif, soit un des emprunts bancaires de 0,1 M\$ et des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 123,0 M\$.

Dette consolidée totalisant 5,90 G\$ au 30 septembre 2015, soit une augmentation de 614,5 M\$ par rapport au 31 décembre 2014. Variation nette favorable de 489,3 M\$ des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 3,36 G\$ de Vidéotron (2,93 G\$ au 31 décembre 2014), de 74,1 M\$ de Groupe TVA (78,2 M\$ au 31 décembre 2014), de 2,40 G\$ de Québecor Média (2,20 G\$ au 31 décembre 2014) et de 59,1 M\$ de Québecor (77,2 M\$ au 31 décembre 2014).

Au 30 septembre 2015, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 9
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor
Périodes de 12 mois terminées les 30 septembre
(en millions de dollars canadiens)

2016	19,5	\$
2017	78,1	
2018	24,0	
2019	14,9	
2020	855,2	
2021 et ultérieurement	4 900,2	
Total	5 891,9	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 7,1 années au 30 septembre 2015 (7,2 années au 31 décembre 2014). La dette était constituée approximativement de 80,4 % de dettes à taux fixe (82,6 % au 31 décembre 2014) et de 19,6 % de dettes à taux variable (17,4 % au 31 décembre 2014).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir les engagements en matière d'investissement en immobilisations, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de paiement de dividendes. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont relativement échelonnées au cours des prochaines années.

La Société et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à leurs ententes de financement respectives. Les indicateurs clés de ces ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation ajusté). Au 30 septembre 2015, la Société et ses filiales respectaient tous leurs ratios financiers et clauses financières restrictives de leurs conventions de financement.

Dividendes déclarés

- Le 4 novembre 2015, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,035 \$ par action sur les actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »). Ce dividende sera versé le 15 décembre 2015 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 20 novembre 2015.

Enchères du spectre dans la bande de 2 500 MHz et des licences de SSFE-3

Québecor Média et sa filiale Vidéotron ont annoncé, le 6 mars 2015, l'acquisition de quatre licences de SSFE-3, à la suite des enchères du spectre mobile commercial, pour un montant total de 31,8 M\$. Ces licences couvrent l'est du Québec, le sud du Québec, le nord du Québec, l'est de l'Ontario et l'Outaouais. Ces licences ont été émises à Vidéotron par Industrie Canada le 21 avril 2015.

Québecor Média et sa filiale Vidéotron ont annoncé, le 12 mai 2015, l'acquisition de 18 licences dans quatre provinces canadiennes, à la suite des enchères du spectre mobile commercial dans la bande de 2 500 MHz. Les licences d'exploitation, acquises au coût de 187,0 M\$, couvrent la totalité de la province du Québec, ainsi que les plus grands centres urbains du Canada dont les villes de Toronto, d'Ottawa, de Calgary, d'Edmonton et de Vancouver. Ces licences ont été émises à Vidéotron par Industrie Canada le 24 juin 2015.

Analyse du bilan consolidé au 30 septembre 2015

Tableau 10

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre les 30 septembre 2015 et 31 décembre 2014

(en millions de dollars canadiens)

	30 sept. 2015	31 déc. 2014	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actif				
Espèces et quasi-espèces	18,9 \$	395,3 \$	(376,4) \$	Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement et de financement en excédant des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation
Débiteurs	608,4	449,4	159,0	Montant à recevoir de 141,6 M\$ de Bell ExpressVu à la suite du règlement d'un litige
Actifs nets détenus en vue de la vente ¹	-	300,2	(300,2)	Vente des entreprises de journaux de langue anglaise
Immobilisations	3 378,6	3 430,4	(51,8)	Dépréciation d'actifs dans le secteur Média et l'amortissement de la période, contrebalancés en partie par les acquisitions d'immobilisations (cf. « Investissement »), l'acquisition de 4Degrés Colocation et l'acquisition des magazines de Transcontinental
Actifs incorporels	1 154,1	945,8	208,3	Achat de licences de spectre dans la bande de 2 500 MHz et de licences de SSFE-3, et acquisition de 4Degrés Colocation et des magazines de Transcontinental, contrebalancés en partie par la dépréciation d'actifs dans le secteur Média
Écart d'acquisition	2 682,8	2 714,6	(31,8)	Dépréciation de l'écart d'acquisition du secteur Média, contrebalancée en partie par l'impact de l'acquisition de 4Degrés Colocation et des magazines de Transcontinental
Instruments financiers dérivés ²	787,4	298,1	489,3	Cf. « Financement »
Passif				
Créditeurs et frais encourus	593,3	650,2	(56,9)	Incidence de la variation courante des activités
Impôts sur le bénéfice ³	(1,8)	78,8	(80,6)	Paiement des soldes à payer d'impôts sur le bénéfice
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	5 898,0	5 283,5	614,5	Cf. « Financement »
Autres passifs	329,2	426,8	(97,6)	Gain sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles

¹ Actif à court terme moins le passif à court terme

² Actif à long terme moins le passif à court et à long terme

³ Passif à court terme moins l'actif à court terme

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 septembre 2015, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme, le remboursement de capital et d'intérêt sur les débetures convertibles, les paiements minimaux exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 11.

Tableau 11
Obligations contractuelles de Québecor au 30 septembre 2015
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	5 891,9	\$ 19,5	\$ 102,1	\$ 870,1	\$ 4 900,2
Débetures convertibles ²	607,0	–	–	607,0	–
Paiements d'intérêts ³	2 282,9	258,9	674,1	615,7	734,2
Contrats de location-exploitation	242,7	46,4	69,2	42,0	85,1
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	1 404,4	253,3	310,7	209,2	631,2
Instruments financiers dérivés ⁴	(749,1)	(3,9)	53,8	(95,6)	(703,4)
Total des obligations contractuelles	9 679,8	\$ 574,2	\$ 1 209,9	\$ 2 248,4	\$ 5 647,3

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, aux dérivés incorporés et aux frais de financement.

² Basé sur la valeur du marché au 30 septembre 2015 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 19,25 \$ et d'un prix plafond de 24,0625 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et les débetures convertibles, selon les taux d'intérêt en vigueur et les taux d'intérêt des couvertures, et selon les taux de change des couvertures sur devises au 30 septembre 2015.

⁴ Estimation des encaissements futurs, déduction faite des déboursés futurs liés à la couverture des devises en utilisant des instruments financiers dérivés.

Transactions entre parties liées

Au cours du troisième trimestre 2015, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 0,4 M\$ (0,5 M\$ à la même période de 2014), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 0,5 M\$ (0,6 M\$ à la même période de 2014). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours des neuf premiers mois de 2015, la Société et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des sociétés liées pour un montant de 3,0 M\$ (1,9 M\$ à la même période de 2014), compris dans les achats de biens et services. La Société et ses filiales ont effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 2,3 M\$ (2,3 M\$ à la même période de 2014). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 12 présente les données du capital-actions de la Société au 25 octobre 2015. De plus, 1 310 000 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation au 25 octobre 2015.

Tableau 12

Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 25 octobre 2015	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	38 945 972	8,7 \$
Actions catégorie B	83 517 192	317,0

Le 31 juillet 2014, Québecor a déposé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2014. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2014 et 12 août 2015, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 29 juillet 2015, le conseil d'administration de Québecor a autorisé le renouvellement du programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 500 000 actions catégorie A représentant approximativement 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant approximativement 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2015. Les rachats peuvent être effectués entre les 13 août 2015 et 12 août 2016, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au cours des neuf premiers mois de 2015, la Société a racheté et annulé 368 300 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,1 M\$ (455 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 11,7 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2014). L'excédent de 9,7 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été enregistré en réduction des bénéfices non répartis (10,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2014).

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des créditeurs et charges à payer, des dettes à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars canadiens les versements sur leurs dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 septembre 2015 et 31 décembre 2014 sont les suivantes :

Tableau 13**Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés**

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 septembre 2015		31 décembre 2014	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme ^{1,2}	(5 891,9) \$	(5 881,8) \$	(5 326,7) \$	(5 444,7) \$
Débetures convertibles ³	(623,6)	(623,6)	(711,8)	(711,8)
Instruments financiers dérivés ⁴				
Options de règlement anticipé	7,4	7,4	8,2	8,2
Contrats de change à terme ⁵	8,2	8,2	4,2	4,2
Ententes de swaps de taux d'intérêt	(0,9)	(0,9)	(0,5)	(0,5)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ⁵	780,1	780,1	294,4	294,4

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, des dérivés incorporés et des frais de financement.

² La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

³ La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

⁴ La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture est un actif net de 787,4 M\$ au 30 septembre 2015 (un actif net de 298,6 M\$ au 31 décembre 2014).

⁵ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

Les (gains) pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les troisièmes trimestres et les neuf premiers mois de 2015 et 2014 sont résumé(e)s dans le tableau 14.

Tableau 14**(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 septembre		Neuf mois terminés les 30 septembre	
	2015	2014	2015	2014
(Gain) perte sur les dérivés incorporés relatifs aux débetures convertibles	(52,0) \$	27,4 \$	(92,0) \$	3,6 \$
(Gain) perte sur les dérivés incorporés relatifs aux dettes à long terme et perte sur les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(0,1)	(0,2)	(0,2)	2,5
Gain sur renversement des dérivés incorporés lors du rachat de dettes	-	-	(0,4)	(1,1)
Perte (gain) sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	0,4	(1,6)	1,6	(1,4)
Gain sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	(2,1)	(0,4)	(3,6)	(2,1)
	(53,8) \$	25,2 \$	(94,6) \$	1,5 \$

Des gains de 70,2 M\$ et de 45,3 M\$, respectivement au troisième trimestre 2015 et pour les neuf premiers mois de 2015, ont été inscrits aux autres éléments du résultat global, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (gain de 1,1 M\$ et perte de 7,2 M\$, respectivement au troisième trimestre 2014 et pour les neuf premiers mois de 2014).

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la

valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés constatée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société.

La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents

Changement d'estimations comptables

Au cours du deuxième trimestre 2015, la Société a révisé son évaluation de la durée d'utilité de ses licences de spectre. Considérant les récentes enchères du spectre et les développements dans l'industrie des télécommunications, la Société est maintenant d'avis que ses licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée sur la base des faits suivants :

- La Société a l'intention de renouveler les licences de spectre et croit qu'il est probable qu'elles soient renouvelées par Industrie Canada ;
- La Société possède la capacité financière et opérationnelle de renouveler ces licences de spectre ;
- Actuellement, le contexte concurrentiel, juridique et réglementaire ne limite pas la durée d'utilité des licences de spectre ;
- La Société ne prévoit aucune limite de période durant laquelle ces licences pourront générer des flux de trésorerie dans le futur.

Par conséquent, à partir du 1^{er} avril 2015, la Société a cessé d'amortir les licences de spectre qu'elle utilise et aucune charge d'amortissement n'a été comptabilisée après cette date. La charge d'amortissement linéaire comptabilisée relativement à ces licences était de 13,9 M\$ au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2015, de 13,9 M\$ au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014 et de 41,7 M\$ au cours de la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 septembre 2015, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle n'a été portée à l'attention de la direction de la Société.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur le site Internet à l'adresse <www.sedar.com>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujétis à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor Média de continuer à développer son réseau et l'offre de service mobile qui en découle ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor Média sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux et de la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor Média ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement de son réseau ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Québecor Média de restructurer avec succès les activités de ses journaux afin d'en optimiser l'efficacité dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Québecor Média par lequel sont offerts les services de télédistribution numérique, d'accès Internet, de téléphonie et de vidéo par contournement, et la capacité de Québecor Média de protéger son réseau contre le piratage ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Québecor Média d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor Média ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement, ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedar.com> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 5 novembre 2015 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 5 novembre 2015

QUÉBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2015			2014			2013	
	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.
Revenus	971,7 \$	960,9 \$	926,1 \$	953,7 \$	887,8 \$	893,0 \$	873,2 \$	924,9 \$
Bénéfice d'exploitation ajusté	391,4	349,3	339,2	353,2	361,8	359,9	335,0	355,6
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	74,0	66,5	41,4	50,7	58,1	55,9	45,1	48,7
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	51,1	47,7	(8,6)	(92,5)	(26,9)	21,2	2,9	(58,0)
Éléments inhabituels	(38,1)	(33,0)	(1,3)	(30,5)	(21,4)	(24,1)	(9,4)	(1,0)
Activités abandonnées	(1,9)	(9,1)	(2,1)	12,8	35,3	(107,8)	0,5	10,6
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	85,1	72,1	29,4	(59,5)	45,1	(54,8)	39,1	0,3
Données de base par action								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,60 \$	0,54 \$	0,34 \$	0,41 \$	0,47 \$	0,45 \$	0,37 \$	0,40 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,42	0,39	(0,07)	(0,75)	(0,22)	0,17	0,02	(0,47)
Éléments inhabituels	(0,31)	(0,27)	(0,01)	(0,25)	(0,17)	(0,20)	(0,07)	(0,01)
Activités abandonnées	(0,02)	(0,07)	(0,02)	0,11	0,29	(0,87)	-	0,08
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,69	0,59	0,24	(0,48)	0,37	(0,45)	0,32	-
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)								
	122,7	122,8	122,9	122,9	122,9	123,0	123,1	123,5
Données diluées par action								
Contribution au bénéfice net (à la perte nette) attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,54 \$	0,49 \$	0,32 \$	0,38 \$	0,43 \$	0,41 \$	0,34 \$	0,37 \$
Impact de la dilution	-	-	0,02	0,03	0,04	-	-	0,03
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	-	-	(0,07)	(0,75)	(0,22)	(0,01)	0,02	(0,47)
Éléments inhabituels	(0,27)	(0,23)	(0,01)	(0,25)	(0,17)	(0,17)	(0,07)	(0,01)
Activités abandonnées	(0,01)	(0,07)	(0,02)	0,11	0,29	(0,74)	-	0,08
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	0,26	0,19	0,24	(0,48)	0,37	(0,51)	0,29	-
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)								
	143,7	143,9	123,2	122,9	122,9	143,8	144,2	123,5